

À LA UNE pages 4 et 5

ENVIRONNEMENT

Des ressources en eau brute préservées

Page 2
Situation de
la ressource



Page 3
Travaux sur
le réseau



Page 6 & 7
Zoom sur un
partenaire



Édit'eau



Cette année 2014 qui s'achève aura été le théâtre de projets d'envergure pour l'Institution, tels que l'opération Inter-Eau Sud-Ouest

tarnais dont la réalisation entre en phase opérationnelle ou le déploiement de notre démarche de préservation de la ressource en eau. Cette démarche qui vise à consolider l'exceptionnelle qualité de nos eaux brutes potabilisées est menée en concertation avec les différents acteurs de la zone sensible avec le soutien de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Dans le contexte de réforme territoriale qui nous enveloppe depuis plusieurs mois, l'Institution montre une nouvelle fois par ces projets qu'elle représente l'échelon idéal pour fédérer efficacement les acteurs et mener une action publique performante que nous devons garantir aux usagers du service public de l'eau. D'autres événements, liés ceux-ci à l'organisation de nos services, sont venus rythmer la vie de l'Institution. Le départ de Céline Siguier, collaboratrice historique, fut l'un d'entre eux. Ce numéro permet de vous présenter Christophe Brest, son successeur au poste essentiel de responsable administratif, mais aussi de poursuivre les portraits de nos collectivités partenaires avec celui du SIEMN 31 que je préside et qui, avec plus de 55 000 habitants desservis, reste à ce jour le plus gros client de l'Institution. Enfin, je profite ici de l'occasion pour vous souhaiter tous mes vœux de bonheur pour 2015. Que cette nouvelle année vous apporte santé, joie et réussite.

Gilbert HÉBRARD
Président de l'IEMN

Les ressources en eau

Des conditions estivales exceptionnelles

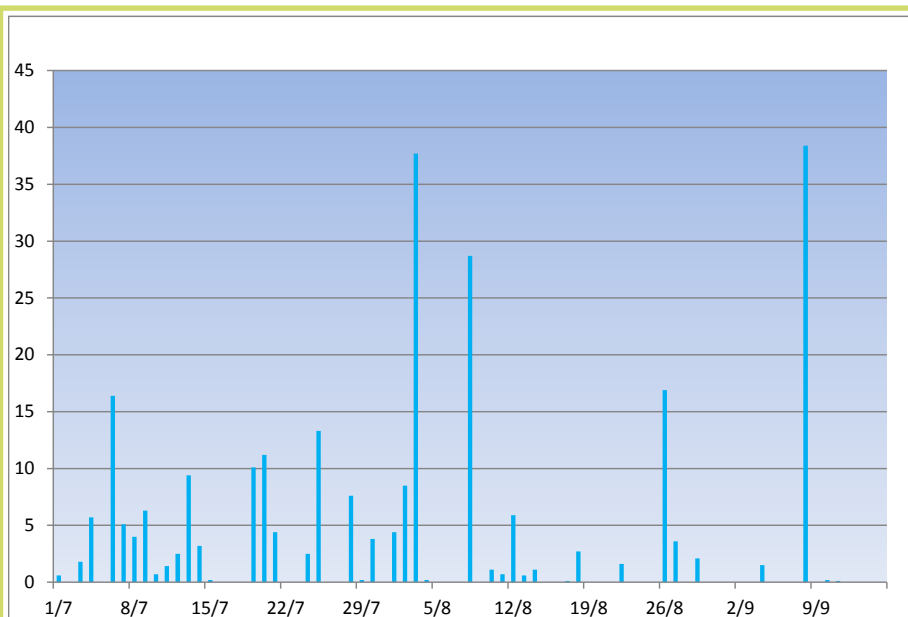
Cette année, la période estivale a été marquée par des conditions météorologiques exceptionnelles. En effet, les précipitations ont été omniprésentes aux mois de juillet et août, période de l'année habituellement la plus sèche.

Suite à un hiver plutôt humide, les ouvrages de stockage de l'Institution mais aussi de ses partenaires, tels que VNF, BRL et l'IIABM étaient remplis fin juin. La ressource en eau disponible pour la période estivale était donc élevée. Pour autant, les pluies abondantes de l'hiver et du printemps se sont poursuivies en été. Ainsi, des pluies régulières de quelques mm ont notamment marqué le mois de juillet (cf. graphique ci-dessous). Les sols déjà saturés au sortir de l'hiver ont donc conservé un taux d'humidité élevé en été, limitant le recours à l'irrigation. Les volumes d'eau d'irrigation s'en sont trouvés impactés et sont en très nette baisse comparé aux années précédentes. Pour exemple, seulement 50 382 m³ d'eau ont été prélevés en juillet 2014,

contre 786 061 en juillet 2013, année plutôt humide également, et 1 531 142 m³ en 2012 qui correspond à une année habituelle.

Ce temps maussade a également incité les populations desservies par l'eau potable de l'Institution à l'économie. Les ventes d'eau potable se sont élevées au mois de juillet à 899 682 m³, contre 1 092 727 en juillet 2013. Cette tendance à la baisse est également observable pour le mois d'août, avec 887 596 m³ vendus, contre 1 005 293 en août 2013.

Notons que ces conditions atypiques permettent de conserver en fin d'étiage des volumes de réserve interannuels élevés laissant entrevoir une année hydraulique 2014-2015 plutôt confortable.



Pluies journalières en mm sur le barrage des Cammazes - Été 2014

Point sur les travaux

Intervention sur la conduite principale du réseau d'adduction d'eau potable de l'Institution

Une conduite de 600 mm haute pression en acier fait la liaison entre le site de Picotalen et la commune de Saint-Félix-Lauragais, siège des principaux points de vente d'eau de l'Institution. Elle vient de faire l'objet de travaux de rénovation visant à assurer sa fiabilité et sa longévité. Ces travaux ont nécessité la mise en place d'une organisation spécifique et contraignante en lien avec les collectivités partenaires qui ont contribué à la réussite de ce chantier.

Réalisée en 1976, cette conduite maîtresse de l'Institution est venue compléter le réseau historique datant de 1959. Elle transporte actuellement près de **63% de l'eau potable mise en distribution**.

ÉTAT DES LIEUX

Depuis 2012, divers travaux ont été entrepris pour assurer la fiabilité et la longévité de cette canalisation. Dans un premier temps, des peintures ont été réalisées pour protéger les conduites et les équipements de la corrosion externe. En 2013, l'IEMN a réalisé un état des lieux sur l'ensemble des points singuliers (vidanges et ventouses). Ce recensement a mis en évidence des incertitudes sur l'état des piquages et des équipements avec la présence de légères fuites sur les canalisations et sur les vannes.

OBJECTIFS DES TRAVAUX

- ◆ Rénover les piquages et les équipements.
- ◆ Etablir un état des lieux de ces points singuliers afin de programmer les travaux à réaliser sur le reste du linéaire.

DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Ce chantier a exigé une coupure de 24h, durée nécessaire pour réaliser la vidange de la conduite, les travaux et la remise en eau de la conduite, son rinçage, sa désinfection et s'assurer de la bonne qualité de l'eau lors de la remise en service. L'analyse bactériologique effectuée n'a d'ailleurs révélé aucune présence bactérienne. D'autre part, le SIEMN 31 et le Syndicat Sud Occidental, partenaires concernés par la desserte de cette canalisation, ont rempli leurs réservoirs au maximum de leur



Remplacement de la vidange de l'Engranot (Saint-Félix-Lauragais).



Remplacement du piquage de la ventouse de Bordeneuve.

En novembre dernier, l'IEMN a donc décidé de rénover la totalité du secteur situé entre le poste de la voie ferrée et le poste de Saint-Félix-Lauragais dans le cadre du marché « Entretien - Réparation de réseau d'eau potable et de Défense Incendie » passé en groupement de commande avec le SIEMN 31 et le SIEMN 81. Ce marché, attribué à la Société SPIECAPAC pour deux ans, permet à l'IEMN de mobiliser une équipe d'intervention pour les travaux de réparation programmés sur les réseaux et en urgence.

capacité afin de réduire leurs prélèvements auprès de l'Institution durant cette phase critique. De ce fait, l'intervention a pu avoir lieu en toute transparence pour les habitants desservis.

L'Institution poursuivra ce plan de rénovation des points singuliers et des équipements pour maintenir une fiabilité et un rendement satisfaisant du réseau.

Environnement

Démarche de préservation de la ressource

Convaincue de disposer d'une ressource en eau d'une qualité exceptionnelle et de la nécessité de protéger cette richesse pour garantir une fourniture d'eau potable sûre à un prix maîtrisé, l'Institution s'est engagée depuis 2013 dans une démarche visant à préserver la ressource.

L'Institution a relevé la présence ponctuelle de traces de produits phytosanitaires dans les eaux du barrage des Cammazes d'une part et des eaux brutes difficiles à potabiliser par période d'autre part. Elle a donc décidé d'agir concrètement en partenariat avec les acteurs de cette zone sensible.

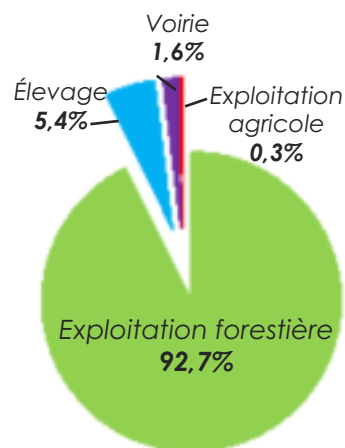
INVENTAIRE DES ACTEURS ET SENSIBILISATION

Des enquêtes de terrain ont été menées afin de :

- ◆ Sensibiliser les partenaires et les exploitants présents sur l'ensemble de la zone sensible aux enjeux de la qualité de l'eau,
- ◆ Répertorier les pratiques des exploitants identifiés sur le bassin versant du barrage des Cammazes,
- ◆ Contrôler la mise en œuvre des aménagements spécifiés dans l'arrêté des périmètres de protection.

La zone sensible s'étend sur environ 6 500 ha, sur lesquels **29 acteurs ont été inventoriés**. Le territoire investigué est occupé par quatre types d'activités : forestière, agricole, voirie et élevage.

L'activité forestière couvre plus de 92% de cette zone sensible.



SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'EAU

Simultanément à l'inventaire des pratiques, l'Institution a évalué leur impact sur les eaux brutes en effectuant des prélèvements mensuels sur les divers affluents des barrages.

Données phytosanitaires

3 campagnes sur 14 ont révélé la présence de traces d'herbicides d'origines diverses et à des concentrations faibles qui restent largement en-deçà des normes d'une eau potable.

VOUS AVEZ DIT...

Zone sensible ?

L'environnement protégé des barrages est un atout et l'Institution a toujours œuvré pour le pérenniser en préservant la qualité naturellement pure de l'eau brute. C'est dans cette logique qu'elle a mis en œuvre les périmètres de protection du captage des Cammazes (arrêté préfectoral du 5 septembre 2006). Ils protègent les abords immédiats de l'ouvrage ainsi que son voisinage, et interdisent ou réglementent toute activité pouvant nuire à la qualité des eaux brutes captées.

La zone sensible définie s'étend sur l'ensemble des bassins versants des barrages de Galaube, du Lampy et, des Cammazes qui peuvent alimenter en eau brute les usines de potabilisation de Picotalen.

Coût total de l'opération

69 560 € HT

subventionnée à 70% par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne

Périmètres de protection du barrage des Cammazes

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Zone sensible



Données physicochimiques

Le laboratoire de l'Institution a étudié l'impact des eaux issues du bassin versant du Lampy et de la Galaube introduites au Conquet, sur la qualité de l'eau brute du barrage des Cammazes par le biais d'essais de traitabilité de type jar test. Les eaux du Conquet issues des barrages du Lampy ou de la Galaube présentent un taux de Carbone Organique Total légèrement supérieur aux eaux naturelles du barrage des Cammazes. Ces matières organiques sont issues de la décomposition de feuilles, etc. L'impact sur la qualité des eaux après potabilisation reste marginal.

QUESTIONS À...

14 campagnes
de prélèvements
7344
paramètres analysés

L'Agence de l'Eau



Marie BREUIL

Chargée d'intervention
Agence de l'Eau-Adour Garonne

L'Agence est un acteur institutionnel primordial dans les projets de l'Institution, tant pour son aide financière que son soutien technique. Qu'est-ce qui a motivé sa participation pour celui-ci ?

Marie BREUIL : La retenue des Cammazes constitue une réserve stratégique pour l'alimentation en eau potable de plus de 200 000 habitants qui consomment plus de 10 millions de m³ par an. Il est donc indispensable de préserver la qualité de cette ressource. L'Agence de l'eau œuvre à l'amélioration de la qualité des eaux pour rétablir le bon état des masses d'eau au sens de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DCE) et préserver les ressources destinées à l'alimentation en eau potable. Les pollutions diffuses sont la cause principale de la non atteinte des objectifs de cette directive. L'objectif est de travailler en priorité sur le volet préventif plutôt que curatif.

Quelles sont vos attentes en termes de résultats ?

M.B. : Il est important que l'Institution puisse diagnostiquer l'origine des pollutions diffuses qui ont été ponctuellement identifiées sur le bassin d'alimentation de la retenue des Cammazes. Ainsi, elle pourra travailler avec les acteurs locaux afin de développer des pratiques permettant de limiter les risques de contamination de la qualité des eaux. Cela nécessitera la mise en place d'une démarche de sensibilisation auprès des usagers, l'idée étant de respecter les objectifs du plan Ecophyto et d'anticiper l'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires pour les collectivités (entretien des espaces verts) et les particuliers (jardinage) à l'horizon 2020 (loi « Labbé » n°2014-110 du 6/02/2014).

LA SUITE...

Cette démarche va se poursuivre une seconde année afin de consolider les qualités d'eau relevées. À l'issue, l'Institution aura largement développé sa connaissance de la zone sensible, gage d'une gestion éclairée de ses ressources et elle aura entrepris un dialogue partenarial avec les acteurs de la zone, propice à leur vigilance et à la mise en œuvre le cas échéant d'actions concrètes ciblées.



Un acteur de la zone

Simon BLESS

Agent patrimonial
Office National des Forêts



L'ONF est-il sensibilisé aux problématiques environnementales qui touchent l'Institution sur ce périmètre ?

Simon BLESS : L'ONF en a fait un axe majeur de sa politique environnementale. Les périmètres de protection de captages sont d'ailleurs recensés dans les plans d'aménagement des forêts publiques que nous gérons sur l'ensemble du bassin versant, ainsi que les consignes et restrictions qui en découlent. L'établissement veille également à ce que ses prestataires et intervenants soient informés des enjeux, et qu'ils respectent le cahier des charges, conformément à notre certification ISO 14001.

Quelle est l'étendue de l'exploitation d'ONF sur la zone et les pratiques mises en œuvre pour la préserver ?

S.B. : Au cœur de la zone sensible pour la ressource en eau de la Montagne Noire se situent les forêts communales des Cammazes, d'Arfons, de Dourgne et la forêt domaniale de la Montagne Noire. Ces forêts, à majorité feuillues, couvrent près de la moitié de la surface investiguée. Nous les renouvelons par coupes progressives afin de ne pas dégarner le sol et préserver les zones humides. Lors de travaux ou de coupes à proximité d'un ruisseau, et s'il n'y a pas de moyen de l'éviter, nous mettons en place des aménagements provisoires pour le franchissement. Enfin, l'utilisation de produits chimiques est exclue.

le SIEMN 31

Syndicat Intercommunal des Eaux de la Montagne Noire de la Haute-Garonne
SIEMN 31

Rencontre

Fondé en 1956, le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Montagne Noire de la Haute-Garonne (SIEMN 31) s'inscrit alors dans le projet d'aménagement du système hydraulique de la Montagne Noire pensé par Paul Riquet qui visait notamment à améliorer les conditions de vie dans le Lauragais. Aujourd'hui, ce sont plus de 60 000 habitants qui sont desservis en eau potable par le Syndicat selon une logique de développement durable et solidaire conforme à sa mission de service public.

ORGANISATION ET MISSIONS

Jusqu'en 2005, le Syndicat assurait le transport, le stockage et la distribution d'eau potable destinée à la consommation humaine sur son territoire. Depuis le transfert de compétences vers d'autres collectivités, il partage à présent ces missions avec le SMEA 31, Toulouse Métropole et le Sicoval sur **77 communes réparties sur 8 cantons de l'Est toulousain** (voir la carte). Il est resté propriétaire des réservoirs et

des conduites sur lesquels les équipes du SIEMN 31 continuent à intervenir régulièrement. Au quotidien, **40 agents animent le Syndicat dirigé par Pascale ESCARBOUTEL** et sont répartis au travers de 4 services : le service Administratif ; le service Etude – Urbanisme – Travaux et Gestion patrimoniale ; le service Exploitation du réseau et le service Entretien des locaux. Pascale Escarboutel souligne « le travail remarquable effectué tout au long

de l'année en tendant vers un même objectif : la satisfaction des usagers. »

Les bons résultats de l'enquête de satisfaction menée fin 2013 par le Syndicat auprès d'un échantillon de 1503 abonnés (soit 10% du nombre total d'utilisateurs) valorisent le travail du SIEMN 31 et l'incitent à poursuivre les efforts entrepris en définissant de nouvelles actions d'amélioration.

77 communes desservies par le SIEMN 31

Toulouse Métropole

7 communes

AIGREFEUILLE
BEAUPUY
DREMIL-LAFAGE
MONDOUZIL
MONS
MONTRABE
PIN BALMA

SICOVAL

10 communes

AUZIELLE LABASTIDE-BEAUVOIR
BAZIEGE LAUZERVILLE
BELBERAUD MONTLAUR
ESCALQUENS ODARS
FOURQUEVAUX LES VARENNES

SIEMN 31

60 communes

— Réseau de distribution
— Réseau de transport Haute Pression
● Château d'eau & Réservoirs (stockage)

28 000 abonnés

51 châteaux d'eau

1842 kilomètres de conduites

3 525 123 m³ d'eau vendus

9 points d'achat d'eau à l'EMN



PARTENARIAT AVEC L'IEMN

Avec un débit souscrit de 200 litres/seconde permanent, abondé de 130 l/s saisonnier, le Syndicat reste à ce jour le premier client de l'Institution. Pascale ESCARBOUDEL précise : « Nous avons depuis toujours des relations privilégiées et l'ambition de travailler de concert en mutualisant nos moyens et nos

connaissances. » En ce qui concerne le suivi de la qualité de l'eau distribuée, l'Institution met à disposition du Syndicat son personnel et ses moyens matériels. Dans le cadre de l'autocontrôle, le laboratoire de l'IEMN effectue environ **450 prélèvements annuels** sur le réseau du SIEMN 31, auxquels s'ajoutent des analyses supplé-

mentaires si nécessaire, à la demande du Syndicat (38 analyses réalisées en 2013).

« Ce partenariat s'étend à d'autres domaines avec la création du **Pôle Montagne Noire** en 2003 qui permet de développer ensemble des projets de communication ou d'entreprendre la certification ISO 9001 du Syndicat » ●

INTERVIEW

Gilbert HÉBRARD - Président du SIEMN 31

Quelles ont été les évolutions significatives du Syndicat depuis sa création ?

Gilbert HÉBRARD : La construction du siège à Maureville a été l'un des moments forts dans la vie du Syndicat. Adaptés et confortables, ces nouveaux locaux répondent pleinement aux besoins de développement de nos services. Autre étape importante : la prise de compétence Eau potable par le SICOVAL en 2005 et par Toulouse Métropole en 2009. Cette redistribution du territoire a incité le Syndicat à s'adapter et à élaborer de nouvelles conventions. Enfin, notre adhésion au SMEA 31 en 2010 a permis d'élargir nos compétences, de rationaliser nos moyens et d'œuvrer ainsi à l'extérieur du périmètre du Syndicat (entretien et pesage des poteaux d'incendie, entretien des espaces verts des STEP et réservoirs).



L'équipe du SIEMN 31 et son président Gilbert HÉBRARD.

L'enquête menée auprès de vos usagers prouve que la maîtrise du prix de l'eau et la satisfaction des usagers peuvent faire bon ménage.

G.H. : Effectivement, et nous sommes pleinement satisfaits de ce résultat. Elle prouve que l'exploitation en régie est efficace et appréciée. Ce n'est pas une surprise pour moi, tant je connais les compétences et la motivation de nos agents au service des usagers.

Vous venez d'être réélu à la Présidence du Syndicat. Quelles seront vos priorités pour ce nouveau mandat et les projets à venir ?

G. H. : Malgré l'incertitude qui plane autour de la réforme territoriale, le Syndicat continuera de travailler aux côtés de ses partenaires afin d'anticiper cette évolution (mairies, intercommunalités, Conseil Général, Agence de l'Eau et IEMN). Selon moi, le SIEMN 31 demeure l'échelon idéal pour rester réactif auprès des communes adhérentes et cela nous permet aussi de continuer à nous développer de manière harmonieuse.

Le maintien d'une eau de qualité, en quantité suffisante et au prix le plus juste sera le socle de notre travail pour les années à venir. Autres projets essentiels que nous menons en parallèle : l'élaboration d'un Schéma Directeur qui nous permet de planifier les travaux et de lisser l'augmentation du prix de l'eau et en outre, la mise en œuvre de la norme ISO9001. Ce Système de Management de la Qualité entrepris en 2012 avec Laure GILLI, responsable qualité à l'IEMN, valorisera notre méthode de travail tout en favorisant l'amélioration permanente de notre service public.

Le Syndicat est administré par un **Comité de 120 membres** (2 délégués par commune adhérente) et un **bureau composé de 18 membres** élus parmi les représentants du Comité.

Président : Gilbert HÉBRARD, maire de Vendine et Conseiller général du canton de Caraman.
Vice-présidents : Daniel RUFFAT, maire de Sainte-Foy d'Aigrefeuille et Conseiller général du canton de Lanta - Isabelle COUTUREAU, maire de Le Falga.

La vie de l'Institution

Portraits croisés

Arrivée à l'Institution au printemps 2000, Céline SIGUIER est partie explorer d'autres rivages en devenant Directrice Générale de la Communauté de Communes Cœur Laragais (Caraman). De la belle histoire écrite durant 14 ans à l'IEMN, collègues, élus et partenaires se souviennent, entre autres choses, d'un investissement sans

une gestion financière rigoureuse qui permet à l'Institution de garantir un prix de l'eau maîtrisé.



Christophe BREST est le nouveau Responsable Administratif.

A l'heure des adieux, l'émotion était palpable tout autant que son envie de participer à de nouvelles aventures sur un territoire familial. Son départ annonce l'arrivée de Christophe BREST, nouveau Responsable Administratif de l'Institution depuis le 29 septembre 2014. Après avoir suivi des études en

aménagement et développement du territoire ainsi qu'en administration locale, il débute sa carrière en 1999 à la mairie de Saint Sulpice la Pointe (Tarn). D'abord en tant que responsable du service finances et marchés publics, puis en devenant adjoint à la Direction Générale des Services, un poste qu'il occupera lui-même de 2012 à 2014. Ses priorités au sein de l'IEMN ont été définies par la Direction, à savoir l'actualisation de la prospective financière, la gestion comptable du projet Interc'Eau, le renouvellement du Conseil d'Administration suite aux élections départementales de mars prochain ou les ressources humaines avec la finalisation d'un projet essentiel pour les agents et entamé par sa prédécesseuse : la prévoyance.



Céline SIGUIER, entourée d'Olivier FULLY, Directeur de l'IEMN, Claudie BONNET, vice-présidente de l'IEMN et Gilbert HÉBRARD, Président de l'IEMN.

faillie sur l'ensemble des dossiers ou des projets menés au sein de l'Institution et d'un état d'esprit toujours positif. Céline aura notamment œuvré à

Certification ISO 9001 confirmée

L'audit de surveillance du 13 octobre dernier mené par l'organisme de certification LRQA a confirmé la certification qualité de l'Institution pour le champ d'application « Adduction et production d'eau potable ». Il a aussi mis en évidence les points forts de l'Institution qui recherche sans cesse les thèmes ou les axes de travail à améliorer afin de rester compétitive.

5 POINTS FORTS RELEVÉS

- ◆ Implication importante de la direction dans la Démarche Qualité
- ◆ Pilotage dynamique des processus et anticipation
- ◆ Prise en compte des remarques des audits précédents
- ◆ Démarche d'implication des partenaires
- ◆ Bonne écoute clients

